



Congés forcés par manque de travail

Par **maggie974**, le **17/01/2017 à 14:55**

Bonjour
Mon mari est dans la même entreprise de transport depuis 28 ans
Ors depuis les 3 dernières il arrive régulièrement (du jours au lendemain) que mon mari se retrouve à la maison car il n'y a pas de travail.
En fin de mois, il le déduit de ses congés payés, ce qui fait que très souvent il se retrouve en négatif.
Je voudrais savoir s'il a le droit de faire ça car il me semble que l'employeur est dans l'obligation de trouver du travail à son salarié quoiqu'il arrive.
J'ai lu la convention nationale du transports routier et je ne trouve aucune info a ce sujet.
Merci d'avance